



*C'est quoi*

Le **PLAN CLIMAT**

**AIR ÉNERGIE**

**TERRITORIAL ?**



Communauté de Communes  
Auray Quiberon Terre Atlantique  
**Document de synthèse**  
FÉVRIER 2020

COMMUNAUTÉ | **AURAY  
QUIBERON**  
TERRE-ATLANTIQUE

# Le **PLAN CLIMAT** **AIR ÉNERGIE** **TERRITORIAL** *C'est...*

## UNE RESPONSABILITÉ | UN ENGAGEMENT

**12 décembre 2015**, l'accord international de limitation du réchauffement mondial entre 1,5°C et 2°C d'ici 2100, conclu entre 195 pays, donne le La.

Consommer mieux, produire autrement... Une idée simple qui devient source d'opportunités.

Un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** est un **projet territorial de développement durable** qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique, la réduction de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et l'adaptation du territoire au changement climatique afin d'en atténuer sa vulnérabilité.

Transport, logement, économie, tourisme, gestion des déchets... : pas une compétence, pas un projet qui ne soit directement concerné par la définition du PCAET. L'attractivité du territoire rime avec croissance démographique et économique mais aussi avec trafic routier et dispersion de l'habitat. Ici, comme partout en Bretagne, la dépendance énergétique est extrême. Pour poursuivre son développement tout en assurant la pérennité de ses ressources, le territoire doit inverser la tendance, entrer dans des pratiques et logiques plus vertueuses qui permettront de préserver durablement ses qualités et son attractivité.

## UNE RÉGLEMENTATION

Il s'agit d'une obligation réglementaire concernant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Institué par le Plan Climat national et repris par les lois Grenelle et la loi de la transition énergétique et pour la croissance verte, le PCAET est un cadre d'engagement pour le territoire qui doit également être pris en compte dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

**17 août 2015 : la Loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte** renforce le rôle des intercommunalités en les nommant coordinatrices de la transition énergétique. Elle modifie également les exigences réglementaires et ajoute un volet « qualité de l'air » au Plan Climat. Les PCAET doivent désormais être renouvelés tous les 6 ans.

### LES ENGAGEMENTS D'UN PCAET

#### RÉDUIRE

les émissions de Gaz à Effet de Serre

#### S'ADAPTER

aux impacts du changement climatique

#### LIMITER

les consommations d'énergies

#### AMÉLIORER

la qualité de l'air

#### DÉVELOPPER

les énergies renouvelables

## Les objectifs nationaux du PCAET

2025

- 50% des déchets mis en décharge
- 
- Diversification de la production d'électricité

2030

- 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- 
- Énergies renouvelables : 32% de la consommation finale et 40 % de la production d'électricité
- 
- 30% de la part des énergies fossiles par rapport à 2012

54 Mégatonnes équivalent pétrole  
35% de biomasse et déchets  
21% d'éolien terrestre  
11% d'hydroélectricité  
11% de biocarburant  
9% de solaire thermique et géothermie  
7% de photovoltaïque

2050

- 50% de la part du nucléaire sur le territoire
- 
- 50 % de la consommation énergétique finale du territoire par rapport à 2012

## TOUS ÉCO-ACTEURS, TOUS BÉNÉFICIAIRES

### Collectivités

Maîtrise des dépenses de factures énergétiques

Nouvelles ressources financières et création d'emplois locaux par la valorisation des énergies renouvelables

Reconnaissance de l'exemplarité à l'échelle nationale et européenne

### Acteurs du territoire

Production d'énergie locale en soutenant les énergies renouvelables

Dynamisme de l'économie locale et de l'emploi notamment dans les filières bâtiments et énergie

Anticipation de la vulnérabilité face au changement climatique

Valorisation de l'image globale du territoire et des acteurs économiques

### Citoyens

Réduction des charges d'énergie des ménages

Amélioration de la qualité de l'air et de la santé

Amélioration de la qualité de vie, via un environnement apaisé



# Le PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

*d'Auray Quiberon  
Terre Atlantique*

2014

## SE PRÉPARER, SENSIBILISER ET MOBILISER

TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE AFIN DE PARTAGER LES ENJEUX ET LA VISION, PRÉALABLE INDISPENSABLE À LA CO-CONSTRUCTION.

2015

## RÉALISER UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

DE LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE, SES FORCES, SES FAIBLESSES, LES MENACES ET LES OPPORTUNITÉS.

Le bilan énergétique réalisé fin 2015 sur le territoire est sans appel : la quasi-totalité de l'énergie consommée, pour une grande part issue de produits pétroliers, est importée. Aux tout premiers rangs des consommateurs et donc émetteurs de gaz à effet de serre, les secteurs du logement et du transport consomment 90% de l'énergie totale dépensée. À eux deux, ils émettent 75 % des gaz à effet de serre. Une situation qui s'amplifie sous l'effet d'un phénomène prégnant que les changements climatiques pourraient encore accentuer : l'attractivité.

2016

## ÉLABORER UNE STRATÉGIE

EN DÉFINISSANT DES OBJECTIFS RÉALISTES, DES ORIENTATIONS CLAIRES, DES PRIORITÉS CIBLÉES, UN CADRE AUX ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE.

2017

## DÉFINIR UN PLAN D'ACTIONS CONCRÈTES

ET CONCERTÉES À L'OCCASION D'ATELIERS, DE RENCONTRES, FORUMS, SÉMINAIRES, QUI RÉUNISSENT LES ACTEURS DU TERRITOIRE (ÉLUS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES...).

2018

## DÉFINIR LES DISPOSITIFS DE SUIVI

DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS ET D'ATTEINTE DES OBJECTIFS NOTAMMENT ENVIRONNEMENTAUX.

2019

## CONSULTER LE PUBLIC

SUR LE PCAET PRÉCISÉ SUITE AUX RETOURS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE. LES AVIS DU PUBLIC POURRONT ENSUITE ÊTRE RETRANSCRITS DANS LE PCAET.

2020

## ADOPTER ET METTRE À DISPOSITION

LE PCAET DÉFINITIF EST ADOPTÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 7 FÉVRIER 2020 ET DÉPOSÉ SUR LA PLATEFORME INFORMATIQUE [WWW.TERRITOIRES-CLIMAT.ADEME.FR](http://WWW.TERRITOIRES-CLIMAT.ADEME.FR) POURSUIVRE LA CONCRÉTISATION DU PLAN D'ACTIONS ET EN ASSURER LE SUIVI.

## UNE RÉFLEXION GLOBALE CONCERTÉE POUR TROUVER DES SOLUTIONS LOCALES ADAPTÉES

À chaque Communauté de Communes son Plan Climat. Et à chaque Plan Climat ses objectifs et son plan d'actions, adaptés à la situation. Depuis décembre 2015, en lien avec les acteurs du territoire, Auray Quiberon Terre Atlantique a initié sa démarche qui, en décembre 2019, entre en phase de concertation avec le public, avant de pouvoir être adopté définitivement en février 2020.

Zoom sur le calendrier de ce projet collectif et participatif.

## UN DIAGNOSTIC CHIFFRÉ | RÉSUMÉ

75%

DE LA CONSOMMATION  
ÉNERGÉTIQUE PROVIENT DU  
SECTEUR RÉSIDENTIEL  
(HABITATION, BÂTIMENT)  
ET DES TRANSPORTS



38%

DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE  
PROVIENNENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS



173 M€  
COÛT DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ANNUELLE DU TERRITOIRE

4.5%

DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DU TERRITOIRE  
SONT COUVERTS PAR LA PRODUCTION LOCALE

Données 2010

## ENJEUX-ACTIONS : LE PROGRAMME

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du PCAET a permis d'en identifier les enjeux et ainsi de définir les actions à mener pour agir concrètement sur la transition énergétique du territoire.

### P. 6 à 7

#### ÉNERGIES NOUVELLES

Créer un cadastre du potentiel d'énergies renouvelables  
Développer et aider au déploiement des réseaux de chaleur  
Étudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet exemplaire de méthanisation avec injection  
Encourager la production d'énergie et l'auto-consommation

### P. 8 à 9

#### ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Promouvoir un habitat performant par une politique de rénovation qualitative  
Accompagner les Communes en matière de planification de leurs projets neufs ou de rénovation  
Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants ainsi que celle des nouveaux bâtiments d'activité  
Encourager les économies d'énergies et l'auto-consommation d'énergie pour les entreprises et les collectivités  
Participer à l'amélioration de la qualité de l'air

### P. 10 à 13

#### RESSOURCES LOCALES

Organiser la collecte et la valorisation du déchet à la source  
Développer le tri, la réduction des déchets  
Engager les citoyens dans la réduction de leur production de déchets  
Mettre en place une stratégie alimentaire locale  
Lancer une démarche de territoire économe en ressources et promouvoir l'économie circulaire

### P. 14 à 15

#### TRANSPORT BAS CARBONE

Élaborer une stratégie de mobilité durable  
Se doter d'un plan de mobilité  
Mettre en place un schéma directeur vélo  
Renouveler les flottes de véhicules des collectivités  
Examiner les solutions techniques participant à l'amélioration de la qualité de l'air

### P. 16 à 17

#### ADAPTATION ET SENSIBILISATION

Générer des puits de carbones et favoriser une gestion durable des forêts et du bocage  
Réaliser un inventaire des vulnérabilités du territoire au changement climatique  
Définir les enjeux prioritaires de l'adaptation  
S'inscrire en collectivité exemplaire  
Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs  
Animer le Club Climat

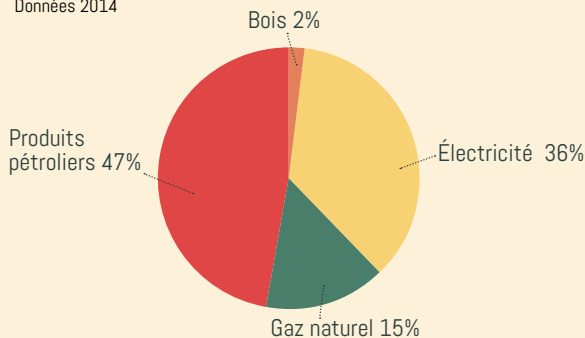


# ÉNERGIES NOUVELLES

### AUJOURD'HUI

Part des consommations par produits énergétiques sur le territoire.

Données 2014



**4.5%**

part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale



**173 M€**

coût de la consommation énergétique annuelle du territoire en 2010

**2030**

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

**Produire jusqu'à 32%**

de la consommation finale d'énergie par les énergies renouvelables

**Porter à 40%**

la part de la production locale dans la consommation d'électricité du territoire

**Identifier et accompagner**

une initiative privée par an

Et si on ne fait rien ?

**+ 150%**

sur la facture énergétique de 2010



**430 M€**

coût de la consommation énergétique annuelle du territoire en 2030

Une augmentation des prix de l'énergie estimée à 4% par an ainsi que de la fiscalité carbone, combinée à une hausse des consommations énergétiques (+1,2% par an).

## Comment ?

Développer la production énergétique locale sous forme de chaleur, d'électricité et de biogaz. Le territoire dispose d'un réel potentiel énergétique... et créatif. Il s'agit de favoriser l'utilisation et la mise en place de solutions d'énergies renouvelables et de récupération.

### CRÉER UN CADASTRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

afin d'identifier sur le territoire les secteurs favorables où développer les différentes filières d'énergies renouvelables et les intégrer aux Plans Locaux d'Urbanisme : solaire (photovoltaïque, thermique haute et basse température), éolien (terrestre et maritime), hydraulique et hydro-électrique (grande et petite hydraulique, énergies marines), biomasse (bois-énergie, biogaz, biocarburant), géothermie. Cet outil serait également une source d'information cruciale dans l'étude des besoins, des conséquences et des opportunités du territoire sur le déploiement de ces énergies renouvelables et notamment sur les gains énergétiques et financiers potentiels.

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En cours de réalisation*

La réalisation d'un cadastre solaire a été approuvée.

La réalisation d'une ombrière supportant des panneaux photovoltaïques est en cours.

▲ **Le cadastre solaire :** L'idée est de connaître les opportunités du territoire en matière de productions photovoltaïques et solaires thermiques, de les chiffrer par toiture et ainsi préciser le potentiel existant dans un outil d'information et de sensibilisation pour tous.



## DÉVELOPPER ET AIDER AU DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX DE CHALEUR

À l'image de la chaufferie bois d'Alre'O. Ce réseau de chaleur fournit le centre aquatique Alre'O, le cinéma, l'hôtel-restaurant et l'Atelier des Entreprises à Porte Océane à Auray. Ici 800 tonnes de bois alimentent la chaufferie qui produit chaque année 2 300 MWh d'énergie, soit la consommation de 400 foyers et présente un bilan carbone neutre.

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En cours de réalisation*

### Filière bois-énergie :

Elle permet d'approvisionner la chaufferie en bois local (circuit court), en assurant la gestion pérenne de la ressource, la juste rémunération des exploitants agricoles et la valorisation du bois coupé.

### Breizh Bocage :

Ce programme régional, animé par Auray Quiberon Terre Atlantique, vise à reconstruire les talus et les haies bocagères aux multiples fonctions pour la protection des milieux aquatiques, des cultures et du bétail, la biodiversité, le stockage de carbone... Il a déjà vu la création de 10 km de haies depuis 2016.

## ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ ET LA FAISABILITÉ D'UN PROJET EXEMPLAIRE DE MÉTHANISATION

**Bio-méthane :** *production de biogaz à partir du traitement de déchets organiques.*

Le territoire dispose d'un potentiel pour mettre en place une station de méthanisation en mixant effluents issus de l'agriculture, déchets issus de l'agroalimentaire et déchets des collectivités. Le bio-méthane peut être injecté dans les conduites de gaz pour alimenter un réseau de chaleur mais aussi être utilisé comme carburant.

**ÉTAT DE L'ACTION :** *L'étude est en cours de réalisation*

## ENCOURAGER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ET L'AUTO-CONSOMMATION

Énergie solaire, éolienne, hydrolienne, bois, biogaz, hydrogène : les technologies ne manquent pas, les ressources naturelles (soleil, vent, marées) non plus, pour produire et consommer l'énergie localement, pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

La volonté affichée dans ce PCAET est de :

- > poursuivre et développer la filière bois-énergie locale qui alimente aujourd'hui la chaufferie bois d'Alre'O
- > développer l'éolien (y compris marin) et le photovoltaïque
- > encourager les initiatives et accompagner les acteurs de la transition énergétique porteurs d'idées innovantes
- > promouvoir les énergies renouvelables dans les logements neufs et existants, ainsi que pour les infrastructures d'hébergement de tourisme
- > apporter l'accompagnement du Conseiller en Énergie Partagé aux projets des collectivités (préconisations et conseils, aide à la recherche de financements, suivi des consommations...)
- > mettre en valeur l'intérêt financier de l'investissement en énergie renouvelable

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En fonctionnement*

## Tous éco-acteurs : ces initiatives qui ont de l'avenir

**Hydrolien :** *Technique qui repose sur l'utilisation de l'énergie des courants marins et fluviaux.*

Les premiers essais d'une hydrolienne à palme inventée par un retraité lorientais, ont été réalisés (avec succès) début 2018, dans la rivière d'Étel.

**Éoliennes flottantes :** *la ferme pilote qui sera développée au large de Belle-île (mise en service prévue pour 2022) est l'un des 4 projets expérimental retenus par l'Ademe au plan national.*

La production de ces 3 éoliennes (28,5MW), connectées au poste électrique de Plouharnel, permettra d'alimenter l'équivalent de la consommation électrique de 20 000 foyers.

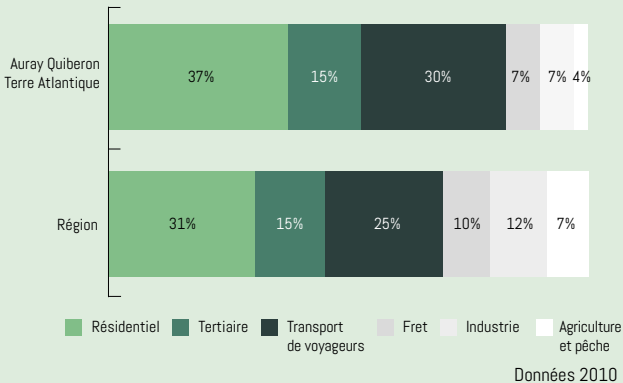
## Thématique

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

### AUJOURD'HUI

#### LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le logement et le transport de voyageurs sont les principales sources de consommation énergétique.



**61%** du parc résidentiel privé a été construit avant la 1<sup>ère</sup> réglementation thermique

**60%** des émissions de gaz à effet de serre proviennent du secteur résidentiel et du transport

### 2030

#### OBJECTIFS À ATTEINDRE

**Réduire de 30%** à l'horizon 2030 la consommation énergétique finale par rapport à 2010, puis de 50% à l'horizon 2050

**Rénover 100%** des bâtiments résidentiels privés aux consommations d'énergies primaires < à 330kwh/m<sup>2</sup> d'ici 2025

**Tous les PLU** du territoire intégreront les enjeux du PCAET d'ici 2025

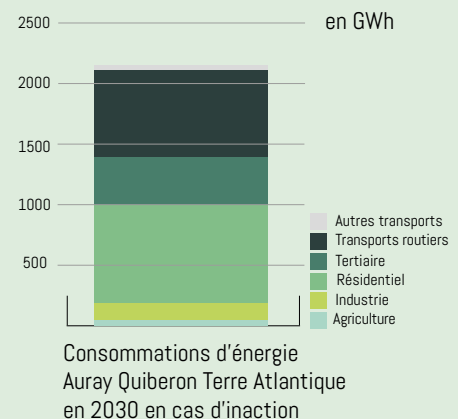
**Réduire de 40%** les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 2010)

Et si on ne fait rien ?

+ **25%** de résidences principales  
+ **6000** maisons secondaires

**1% / an** du parc résidentiel rénové  
**Seul 20%** des nouveaux logements équipés en énergies renouvelables

=  
**+ 24%** de consommations d'énergie



## Comment ?

La rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires, qui représentent plus de 50% des sources de consommation d'énergie, est l'enjeu majeur. Agir pour inciter à la rénovation de l'enveloppe thermique des logements, accompagner pour favoriser les équipements de chauffage plus performants, optimiser les consommations énergétiques des bâtiments publics et des entreprises, font partie des leviers à actionner pour réduire concrètement les consommations d'énergies du territoire, les émissions de gaz à effet de serre et ainsi améliorer de manière significative la qualité de l'air.

## PROMOUVOIR UN HABITAT PERFORMANT PAR UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES DE RÉNOVATION QUALITATIVE

Auray Quiberon Terre Atlantique dispose depuis juin 2015 de sa plateforme de rénovation énergétique. Un dispositif soutenu par la Région Bretagne et l'Ademe, qui permet de bénéficier de moyens renforcés pour doubler le nombre de projets de rénovation énergétique accompagnés. À travers sa Maison du Logement, le guichet unique dédié à l'information et à l'accompagnement des particuliers dans leurs projets liés à l'habitat, la Communauté de Communes et ses partenaires ont menés une campagne d'information et de communication forte sur la rénovation thermique des logements de plus de 15 ans. Visite à domicile et évaluation énergétique du logement prises en charge par Auray Quiberon Terre Atlantique, accompagnement personnalisé, conseil technique, réglementaire et architectural, aides financières et suivi des consommations, l'accompagnement de la Maison du Logement permet de réaliser un projet sur-mesure et ainsi d'optimiser au maximum les gains énergétiques de chaque logement.

ÉTAT DE L'ACTION : En fonctionnement





## ACCOMPAGNER LES COMMUNES EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE LOGEMENT

Grâce à l'expertise de son service Aménagement et Habitat, Auray Quiberon Terre Atlantique oriente et conseille aussi les Communes dans la planification de leur production de logements. De l'idée à l'aboutissement du projet, différents leviers opérationnels, techniques, juridiques et financiers sont mis à disposition. Cet accompagnement permet, par exemple, de transmettre aux Communes des préconisations sur le choix des sites d'implantation de leurs projets de construction, cela afin d'optimiser les terrains déjà urbanisés et ainsi limiter l'artificialisation des sols (gestion du foncier). Mais aussi d'organiser et financer la rénovation énergétique du parc de logement public (communal et HLM). Ou encore, d'intégrer les enjeux de la transition énergétique du PCAET dans les Plan Locaux d'Urbanisme.

ÉTAT DE L'ACTION : *En fonctionnement*

## AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET NOUVEAUX

Un Conseiller en Énergie Partagé met à disposition son expertise pour évaluer et optimiser les dépenses en énergie du patrimoine communal et intercommunal. Pour ce faire, il dresse un inventaire et établit le bilan énergétique (électricité, gaz, bois, fioul...). Il propose ensuite des actions concrètes pour réaliser des économies : d'une simple régulation du chauffage au changement de certains équipements en passant par l'optimisation de contrats pour réduire les coûts.

Il intervient également sur des projets de construction et de rénovation en proposant son ingénierie sur la rédaction des cahiers des charges, l'analyse des documents techniques, le choix des systèmes d'énergie (système performant, énergie renouvelable...), l'optimisation dans l'orientation des futures pièces d'un bâtiment, la recherche de financements... Un panel d'outils au service de la réduction des consommations, de la maîtrise de la production d'énergie et du retour sur investissement.

ÉTAT DE L'ACTION : *En fonctionnement*

## Qualité de l'air

La pollution de l'air est principalement due aux transports routiers, au secteur résidentiel et aux activités agricoles qui émettent des polluants atmosphériques. Agir pour la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et des consommations énergétiques, c'est agir aussi pour une meilleure qualité de l'air.

## ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET FAVORISER L'AUTOCONSOMMATION POUR LES ENTREPRISES

À travers son service Développement Économique, et demain d'un Conseiller en Énergie Partagé dédié à l'accompagnement des entreprises, la Communauté de Communes souhaite encourager les entreprises à adopter des solutions pour économiser leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre. Voire à mettre en place des procédés leur permettant d'être énergétiquement autonomes, c'est-à-dire de produire l'énergie dont elles ont besoin (installation de panneaux photovoltaïques, création de réseaux de chaleur...). Pour concrétiser les projets et encourager les initiatives, la Communauté de Communes a la volonté d'accompagner 3 entreprises par an sur ce volet.

Gestionnaire des 31 Parcs d'Activités du territoire, Auray Quiberon Terre Atlantique agit pour leur gestion durable, y identifie les projets potentiels à développer, porter ou accompagner. Elle travaille également à la rédaction d'une charte environnementale pour encadrer la construction des Parcs d'Activités.

ÉTAT DE L'ACTION : *À l'étude*

## Depuis la création de la Maison du Logement (chiffres au 31 déc. 2019)

4,2M€ de subventions ont ainsi été captées pour financer les projets de travaux des particuliers

600 projets de travaux d'amélioration ont bénéficié de subventions

49% de gain énergétique moyen pour les logements après travaux de rénovation énergétique

+ de 10 000 foyers ont bénéficié des services de la Maison du Logement


+ de 1400 ménages ont participé à une animation de la Maison du Logement



# RESSOURCES LOCALES

## AUJOURD'HUI

**87 413 T**  
de déchets produits  
en 2019  
dont **23 410 T**  
d'ordures ménagères



**2,5 fois +**  
de déchets ménagers  
en été

**52 566 T**  
de déchets évacués en  
déchèterie en 2019

**1/3 de la production**  
annuelle d'ordures ménagères provient  
des professionnels (soit entre 5 000 et  
8000 T)

**37%**  
du territoire est dédié à  
l'agriculture (dont une  
grande part dédiée au  
prairies et au maïs)

**321 entreprises  
agricoles**

dont 11% d'exploitations en bio

## 2030

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

**65%**  
des tonnages de déchets orientés  
vers le recyclage et la valorisation  
de l'organique à la source, en 2025



**-50%**  
de déchets admis sur les  
installations de stockage en  
2025, par rapport à 2010

**100%**  
des campings associés  
et sensibilisés à la réduction et la  
valorisation des déchets



**100%**  
des collectivités du territoire  
informées et sensibilisées au  
développement des filières de  
productions de proximité

## Comment ?

Parce que le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas, tous, habitants, touristes, entreprises, nous pouvons adopter des gestes simples pour en réduire les quantités. Par une sensibilisation des citoyens mais également par la mise en place de filières spécifiques de recyclage ou de réemploi, en favorisant les circuits courts et les produits locaux, il est possible de faire émerger une économie vertueuse, locale et circulaire... pour ainsi transformer le déchet en ressource.

### ORGANISER LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Le dispositif de collecte en porte à porte et en points d'apport volontaire doit être étudié afin de mieux maîtriser les coûts de collecte, de limiter l'émission des gaz à effet de serre et de tenir compte des nouveaux flux : emballages/papiers, biodéchets. Les biodéchets, qui sont les déchets biodégradables de cuisine (épluchures, reste de repas, papiers souillés...) représentent un gisement potentiel de 60 à 80kg/habitant/an, dont la moitié environ pourrait être collectée à la source. Une étude doit être menée sur l'opportunité de les récolter en porte à porte. Cette ressource permettrait de produire un compost de haute qualité, utilisable localement en agriculture par exemple.

ÉTAT DE L'ACTION : À l'étude



## DÉVELOPPER LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Un déchet bien trié est mieux valorisé, recyclé. Aussi, la Communauté de Communes met en place différentes actions pour faciliter et optimiser le tri :

- > moderniser les déchèteries : par une signalétique pédagogique adaptée, des aménagements clairs et pensés pour faciliter le tri des différents déchets
- > étudier la mise en place d'une filière de massification (*regroupement*) et de pré tri des plastiques rigides qui peuvent trouver des débouchés en recyclage
- > informer les différents publics (habitants, visiteurs, professionnels...) des bons gestes de tri pour limiter les erreurs
- > sensibiliser et travailler en lien avec les professionnels du tourisme :  
mise à disposition de composteurs, actions de sensibilisation et distribution de guide de tri trilingues
- > travailler avec les professionnels pour valoriser les déchets produits par leur entreprise, notamment par l'organisation de 3 ateliers par an

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En cours de réalisation*

## ENGAGER LES CITOYENS DANS LA RÉDUCTION DE LEUR PRODUCTION DE DÉCHETS

Sensibiliser, informer, conseiller et même accompagner les citoyens pour qu'ils puissent être acteurs de la réduction de leur production de déchets. Actions auprès des écoles, présence sur les différents événements du territoire, actions lors de temps spécifiques (Semaine Européenne de Réduction des déchets, Eau Jardin...), rencontre dans les entreprises, visite du centre de tri... les animateurs du tri et de la prévention des déchets interviennent toute l'année pour transmettre quelques bons gestes et rappeler l'information clé : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

En ce sens une collection de petites recettes, autocollants stop pub, mémos du tri, jeu des vacances durables... distillent les astuces.

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En fonctionnement*



Entre 4 et 5 000 personnes rencontrées ou formées par an

### Rien qu'en 2019

les animateurs du tri sont intervenus auprès de 21 écoles, 46 classes  
soit près de **1 230 élèves du territoire sensibilisés**



# RESSOURCES LOCALES

### METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE LOCALE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Consommer des produits locaux et de saison présente de nombreux avantages pour l'environnement, l'économie et la santé... Le Pays d'Auray bénéficie d'une belle richesse de productions issues de la terre et de la mer. C'est pourquoi, dans le cadre de sa mission « bien manger en Pays d'Auray », il impulse une stratégie alimentaire visant à développer et valoriser les ressources primaires du territoire, à accompagner la commercialisation des produits locaux sur les marchés du territoire et faciliter les débouchés de proximité, ou encore à inscrire l'alimentation comme la colonne vertébrale d'un projet de développement territorial.

Concrètement il s'agit :

- > de favoriser les circuits courts,
- > d'encourager la consommation des produits locaux pour tendre vers une autonomie alimentaire,
- > d'agir pour la bonne santé des producteurs et de leur exploitation, pour la bonne santé des habitants.

En pratique cela se traduit par la promotion de l'achat des produits locaux. À travers un guide et une carte interactive, la connaissance des producteurs et revendeurs locaux est facilitée, favorisant ainsi les circuits courts. Mais également par l'encouragement des Communes à introduire davantage de produits locaux dans les cantines scolaires, et à lutter et sensibiliser contre le gaspillage alimentaire.

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En fonctionnement*

- 1 guide des producteurs locaux
- 1 carte interactive
- 1 enquête sur la consommation des produits locaux
- 83 agents de cantine sensibilisés
- 19 cuisiniers formés
- 18 communes accompagnées
- 40 élus sensibilisés

### La Communauté de Communes facilite l'installation des agriculteurs

Les agriculteurs jouent un rôle économique important et participent activement à la préservation du paysage, la qualité du cadre de vie et l'image du territoire.

Afin de soutenir à son niveau les filières primaires, la Communauté de Communes a mis en place, en juillet 2017, une aide à l'installation pour les nouveaux exploitants agricoles. Ces derniers peuvent bénéficier d'une enveloppe de 3 000 euros et d'un accompagnement sur 3 ans (d'une valeur de 840 euros) assuré par la Chambre d'Agriculture du Morbihan. Ce dispositif permet d'assurer la pérennité de ces activités.

Objectifs :

- > Soutenir les activités agricoles et conchylicoles
- > Maintenir la biodiversité et le stockage de carbone





## LANCER UNE DÉMARCHE DE TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCE ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échanges et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement.

Déjà engagée dans un « Programme local de prévention », Auray Quiberon Terre Atlantique a souhaité aller plus loin dans le domaine de l'économie circulaire et s'est positionnée sur l'appel à projets « Territoires économes en ressources » (TER).

Concrètement, cet appel à projet permet de lever de nouveaux moyens pour mettre en place un programme déployé sur 3 ans, de 2020 à 2022. Il a permis de créer un poste de chargé de mission « économie circulaire » qui sera l'animateur du programme regroupant une trentaine d'actions qui balayent largement le spectre de la prévention des déchets, de la réduction et du réemploi.

Ainsi par exemple, la création d'une plateforme de recyclage des gravats, l'organisation de bourses d'échanges de ressources entre entreprises, de bourses de réemploi entre collectivités, la valorisation du label Green Morbihan auprès des professionnels du tourisme ou encore l'uniformisation de la fiscalité des déchets pour les professionnels...

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En fonctionnement*

## Zoom sur 2 exemples d'économie circulaire

### Cap Ressourcerie

Ni brocante, ni boutique, ni centre de tri, ni déchèterie. La ressourcerie est un lieu de dépôt et de vente dédié au réemploi et à la remise en circulation d'objets usagés. L'association Cap Ressourcerie constituée début 2018 a ouvert la première ressourcerie du territoire, à Crac'h.

En offrant une seconde vie aux objets ou en les redirigeant vers les filières de recyclage adaptées, elle permet de réduire les tonnages déposés en déchèteries et destinés à l'enfouissement.

*La Communauté de Communes soutient l'association.*

### Limiter et mieux valoriser les déchets végétaux

Les déchets végétaux sont la première ressource potentielle pour le territoire : près de 20 000 tonnes/an. Ces déchets représentent des opportunités en termes de valorisation (compost) voire de productions énergétiques (méthanisation ou combustion).

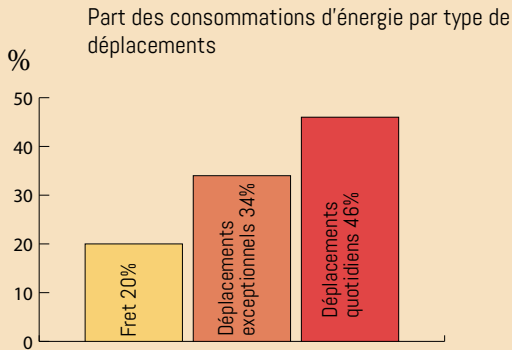
Aussi, dans le cadre du TER il est prévu :

- > d'engager une étude sur une meilleure valorisation de ces déchets
- > de renforcer les actions de réutilisation des déchets notamment par la mise en place d'une offre de broyage à destination des particuliers
- > de créer et distribuer un guide des Petites Recettes du Jardinage « zéro déchet »



# TRANSPORT BAS CARBONE

## AUJOURD'HUI



### Le transport de voyageurs

est, avec le logement, la principale source de consommation d'énergie du territoire (30%)

**90%** des km parcourus pour les déplacements quotidiens le sont en voiture particulière

La voiture représente **+ de 85%** des trajets domicile-travail sur le territoire

## 2030

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

- **30%** de consommation de combustibles fossiles : réduire notre dépendance aux hydrocarbures

**20%** la part minimale de véhicules à faible émissions de CO2 et de polluants de l'air fixée pour les flottes de véhicules des collectivités

**2 Entreprises / an** accompagnées dans la construction de leur Plan de Déplacements d'Entreprise

**11** itinéraires cyclables prioritaires réalisés d'ici 2023

### Et si on ne fait rien ?

**+20%** de déplacements : augmentation proportionnelle à l'accroissement de la population

**+44€** sur la fiscalité carbone en France

### + de marchandises transportées

conséquence d'une inaction sur le développement du fret ferroviaire associé à l'augmentation de la population

## Comment ?

C'est à la Région de structurer et de coordonner les moyens de transport. Néanmoins, la mobilité est un enjeu majeur aux conséquences immédiates sur les projets d'aménagement de l'espace, de développement économique et touristique, d'accès à l'emploi, d'attractivité et bien entendu d'environnement et de qualité de l'air.

C'est pourquoi la Communauté de Communes a souhaité, par délégation, se donner les moyens d'agir. Le Pôle d'Échanges Multimodal qui, par définition, crée des connexions de proximité entre les différents modes de transport et vise à fluidifier le transport des usagers, est le point névralgique et emblématique de la réflexion.

## ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ DURABLE

Penser les déplacements de demain sur l'ensemble du territoire dans leur globalité, pour développer un modèle de mobilité plus serein, plus durable, mieux adapté aux évolutions sociales, démographiques, aux enjeux économiques, climatiques et aux réalités du quotidien, tel est l'enjeu de l'élaboration de cette stratégie.

Plus précisément il s'agit d'imaginer les solutions adaptées, structurées, coordonnées et complémentaires qui répondent à la fois aux besoins et aux usages des habitants, des touristes et des salariés du territoire, tout en préservant l'environnement et en répondant à la nécessité de sortir de la dépendance aux hydrocarbures, de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La construction du Pôle d'Échanges Multimodal est au cœur de la stratégie, tant il est la pierre angulaire des mobilités de demain pour l'ensemble du pays d'Auray.

**ÉTAT DE L'ACTION** : En cours de réalisation



## SE DOTER D'UN PLAN DE MOBILITÉ

Concrétisation de la stratégie de mobilité, le plan de mobilité est un plan d'actions détaillé qui permet de structurer la gouvernance en matière de mobilité et d'agir pour l'aménagement du territoire en faveur de la mobilité durable et du développement de la multimodalité.

Établi à partir de la réalisation d'une cartographie des déplacements sur l'ensemble des 24 Communes, ce plan d'actions vise à articuler les différents modes de transports les uns avec les autres, à en faciliter l'accès par tous et à apporter, autant que possible, des alternatives réalistes à la seule utilisation de la voiture et à ce qui est appelé « l'automobilisme ». Il vise également à identifier les transports liés à l'économie (le fret, les déplacements des entreprises), à accompagner les changements de comportement de mobilité et à proposer des solutions durables comme l'accompagnement de deux entreprises par an dans l'élaboration de leur Plan de Déplacements d'Entreprise.

Le plan de mobilité s'engage à :

- > encourager la pratique du covoiturage (développement des infrastructures, mise en relation...)
- > mettre en place un réseau sécurisé et structuré pour l'auto-stop, action initiée par le Pays d'Auray
- > faire connaître, améliorer et coordonner les offres de transports collectifs existantes ou nouvelles
- > développer les bornes de recharges électriques
- > réaliser un plan de mobilité interne à la Communauté de Communes

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En cours de réalisation*

## Qualité de l'air

Les polluants contenus dans l'air viennent pour une grande partie des transports. La recherche de nouvelles techniques pour des moteurs et des systèmes de combustion plus propres, le développement des modes de transports alternatifs et des mobilités douces, auront un impact sur la qualité de l'air.

Pour établir un plan de mobilité cohérent, une concertation a été menée en 2018 auprès de différents acteurs. 15 entretiens individuels et 3 ateliers publics ont permis d'en apprendre davantage sur les habitudes des uns et des autres et de faire émerger un plan d'actions pour une mobilité plus adaptée, plus moderne et plus durable.

## METTRE EN PLACE LE SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO

Une carte riche de 39 itinéraires cyclables cohérents, continus et sécurisés, représentant au total 140 kilomètres d'aménagements à l'échelle des 24 Communes, a été imaginée et validée par les élus d'Auray Quiberon Terre Atlantique. La Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projets « Vélo et Territoire », lancé par l'Ademe, ce qui lui permet d'obtenir des subventions, en complément de l'aide de la Région Bretagne, visant à financer une partie de la réalisation de ce schéma directeur vélo. À ce titre, 11 itinéraires ont été identifiés comme prioritaires, les Communes bénéficieront d'un accompagnement et d'une participation d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour leur réalisation d'ici 2023.

En complément la Communauté de Communes souhaite :

- > élaborer une application cartographique des itinéraires pour smartphones
- > accompagner les initiatives privées dédiées au développement des modes de déplacements doux

**ÉTAT DE L'ACTION :** *En cours de réalisation*

## RENOUVELER LES FLOTTES DE VÉHICULES DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Les collectivités locales et territoriales se doivent d'être exemplaires. Aussi, une étude mutualisée avec les Communes, doit quantifier et qualifier les besoins en termes de parcs de véhicules et leur typologie. Ceci afin d'amorcer au mieux le remplacement et de proposer des solutions adaptées (groupement de commandes, partage de véhicules...). L'objectif est de pouvoir, tous les 3 ans, remplacer jusqu'à 50% des flottes du territoire par des véhicules à faible émissions de CO2 et de polluants de l'air - véhicules électriques, biocarburants.

Cette action est encadrée par la volonté d'instaurer une part minimale de 20% de ces véhicules lors du renouvellement de chaque flotte.

**ÉTAT DE L'ACTION :** *À l'étude*



# ADAPTATION

Augmentation des températures et des épisodes de canicules, hausse du niveau de la mer, inondations plus fréquentes, submersion marine et érosion des côtes, diminution de la qualité de l'air, baisse des réserves en eau potable, apparition d'espèces invasives, développement de nouvelles maladies pour les cultures, les élevages, et de nouvelles pathologies pour l'homme...

**Le réchauffement climatique est une réalité. Ses effets et ses conséquences sur l'environnement exposent le territoire à de nouvelles vulnérabilités. Et révèlent un nouveau combat à mener pour l'atténuer : celui de l'adaptation et de la mobilisation de tous.**

▲ **Séquestration carbone :** Qu'est-ce qu'un puits de carbone ? Dans l'environnement naturel, le CO2 est extrait de l'atmosphère et retenu dans les sols, les océans et la végétation. En captant le CO2, ces réservoirs naturels constituent un outil essentiel pour l'atténuation du réchauffement climatique.

Ainsi, en favorisant ces puits de carbone naturels, l'objectif national à l'horizon 2050 est d'atteindre ce que l'on nomme la neutralité carbone.



## Comment ?

### PRÉVENIR LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

Une première étude sur les risques naturels encourus par le territoire a été menée avec les partenaires compétents et les spécialistes du domaine. Cette étude révèle les vulnérabilités, et par extension, les enjeux prioritaires face aux changements climatiques.

Des changements sont déjà observés sur les températures à la hausse qui entraînent une augmentation du nombre de jours de sécheresse. Le principal risque naturel identifié est celui du phénomène de submersion marine, du fait de la situation littorale du territoire et de son exposition aux tempêtes et fortes marées. À long terme, la montée du niveau marin pourrait redéfinir les activités.

Il est donc nécessaire de s'adapter et de préparer le territoire aux changements à venir.

#### Agir pour :

- > préserver les zones sensibles, la beauté et la richesse du territoire qui en fait son attractivité
- > repenser les usages, l'offre touristique et les équipements pour un tourisme plus durable
- > accompagner l'agriculture, la conchyliculture et la pêche pour que ces secteurs primaires trouvent des solutions d'adaptation
- > permettre le maintien d'une agriculture d'élevage qui stocke du carbone grâce aux prairies paturées.
- > maîtriser la consommation d'espace et le changement d'affectation des sols
- > préserver des sols riches en carbone et valoriser les produits bois en gérant de manière durable les forêts et le bocage
- > penser et promouvoir une architecture adaptée aux changements climatiques (bioclimatique)

Face à ce premier constat, et dans le cadre de sa prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations, Auray Quiberon Terre Atlantique travaille au recensement exhaustif des ouvrages et zones vulnérables. Cet inventaire doit permettre d'identifier les leviers d'actions concernant les politiques publiques et privées en faveur de l'adaptation.



# ET SENSIBILISATION

## SE POSER COMME COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

En tant que Communauté de Communes, acteur public et représentant des Communes et de leurs habitants, Auray Quiberon Terre Atlantique se doit d'être exemplaire, d'impulser les actions en faveur du développement durable.

Cela en travaillant à la baisse de sa facture énergétique pour ses services (flotte de véhicules, bâtiments...) mais également en étant la première à user des filières et des actions mises en place (chaufferie bois, recyclage des matériaux issus du BTP, autres déchets...).

Elle se pose comme le vecteur de l'information et de la mobilisation :

- > former, sensibiliser et mobiliser ses propres agents
- > former, sensibiliser et accompagner les élus des 24 Communes
- > sensibiliser et informer le public à travers une communication claire, percutante et fédératrice
- > mobiliser les acteurs (associations, entreprises, collectivités, organismes consulaires...)
- > et animer le réseau d'acteurs du climat et de la transition énergétique : le club climat



## Le Club Climat

Il réunit tous les acteurs du territoire, c'est une instance où règne débat et concertation sur la situation territoriale en matière de climat, d'air et d'énergie, sur la promotion, l'information de projets innovants pouvant notamment contribuer à atteindre les objectifs.

Entreprises, collectivités, associations et particuliers, réunis au sein d'un seul et même endroit : le Club Climat. Le lieu de partage et de réflexion sur nos manières de produire, de consommer, de réutiliser, de se déplacer, de travailler, de se chauffer. C'est également un formidable outil pour proposer et porter des actions nouvelles et vertueuses, derrière cette même conviction, cette même motivation, cette même volonté qui unit et réunit :

**« je vis ici, donc j'agis » !**

Tout à la fois laboratoire d'idées et machine à collaborer, ce Club Climat, animé par la Communauté de Communes, va permettre de fédérer, de mobiliser les acteurs, de coordonner les initiatives, d'innover, de s'assurer de la mise en œuvre concrète des projets, et d'évaluer les bénéfices pour notre environnement.

### ***Ils ont participé à l'élaboration du PCAET***

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Conseil Régional de Bretagne, Conseil de Développement du pays d'Auray (CODEPA), Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, GRDF, ENEDIS, ERDF, SAUR, Véolia, CAPEB, SOLIHA, ALOEN, ARO Habitat, Bretagne Sud Habitat, Morbihan Énergies, Compagnie des Ports du Morbihan, Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Keolis, CTM, Compagnie Océane, Club d'entreprises de la Trinité-sur-Mer, de Carnac, du Pays d'Auray, Fédération Auray Préférence, UTM, Clim'actions Bretagne Sud, Terres de Liens, Cap des Possibles, Labecane56, Zero Waste, Lucioles Énergies, Pourquoi Pas, Bretagne Vivante, Coat Nerz Breizh, FFB Morbihan, Manger bio 56, Eau & Rivières, Fédération Départementale des CUMA, CLAC 56, SAFER, UMIH 56, Comité Régional de Conchyliculture, GAB56, Rés'agri 56, AGIR, GAT Pays d'Auray, Argoat énergies, Cap Ressourcerie, Begawatts, Archinaute, Pôle Economie Positive Solidaire, Musée des Thoniers, Ecomusée de Saint-Dégan, Camping Fontaine du Hallate.

# Se mobiliser, rester informé

Informations pratiques, contacts,  
astuces et bons gestes du quotidien,  
événements et ateliers...

**WWW.JE-VIS-ICI.FR**



Une question ?  
Envie de rejoindre le Club Climat ?  
Contactez  
Auray Quiberon Terre Atlantique :

**09 71 74 00 28**  
**CLUB.CLIMAT@AURAY-QUIBERON.FR**

